

Lecture publique

**Schéma départemental
2023-2028**

Crédits photos :

Direction de la communication / Adobe Stock / Mariko / Philippe Hilaire / Virginie Louis et Direction de la lecture publique départementale

EDITO

Le Département de l'Hérault porte l'ambition d'une politique culturelle responsable et solidaire, résolument tournée vers l'innovation et la prise en compte des enjeux contemporains. Si la culture favorise les cohésions humaines et territoriales, l'épanouissement des individus, l'émancipation des citoyens, elle est aussi un secteur économique porteur d'emplois et d'attractivité pour le territoire.

Pleinement conscient de ces enjeux, le Département s'engage pour une culture innovante et créative, à l'écoute du citoyen-usager, ouverte sur le numérique.

Le partage est au cœur du projet culturel porté par le Département : partage des savoirs, des connaissances, des patrimoines, des esthétiques. Le Département de l'Hérault entend promouvoir une culture accessible à tous. Les solidarités humaines et territoriales guident son action, et une attention particulière est portée aux plus jeunes et aux publics les plus fragiles qui sont souvent les plus éloignés de la culture.

Le Département de l'Hérault s'engage dans une politique culturelle responsable au regard des enjeux contemporains environnementaux et climatiques. La recherche de l'excellence peut trouver des traductions dans les savoir-faire locaux, l'éveil de la curiosité et le développement de l'esprit critique contribuent à l'émancipation de citoyens acteurs de leur présent et de leur futur.

Pour répondre à ces enjeux, la politique culturelle du Département de l'Hérault s'appuie sur plusieurs composantes : lecture publique, archives, patrimoine, culture, enseignement artistique.







Kléber MESQUIDA
Président
Département de l'Hérault

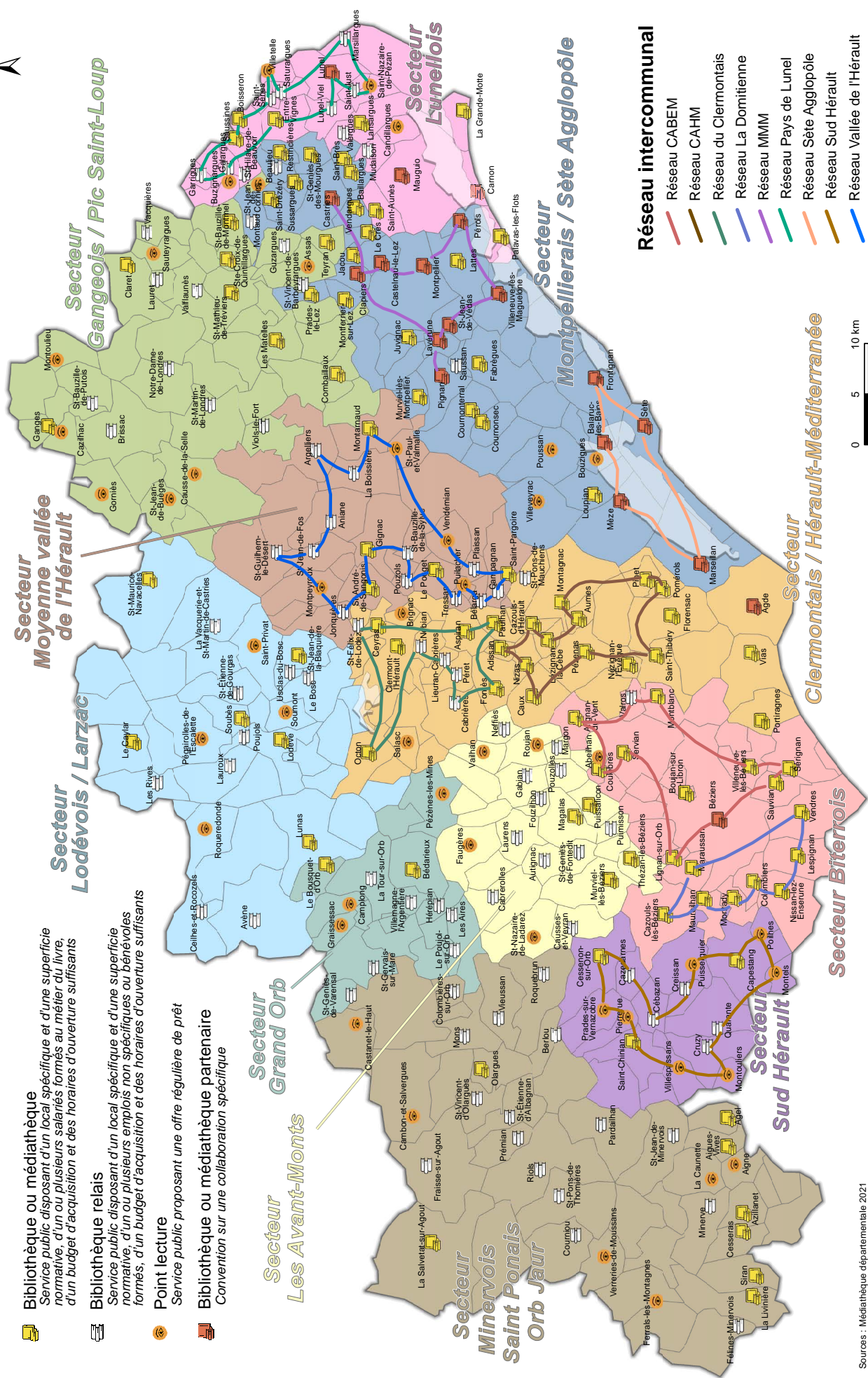


Marie-Pierre PONS
Vice-présidente
déléguée à la culture

RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE LECTURE PUBLIQUE DE L'HÉRAULT



-  **Bibliothèque ou médiathèque**
Service public disposant d'un local spécifique et d'une superficie normative, d'un ou plusieurs salariés formés au métier du livre, d'un budget d'acquisition et des horaires d'ouverture suffisants
-  **Bibliothèque relais**
Service public disposant d'un local spécifique et d'une superficie normative, d'un ou plusieurs emplois non spécifiques ou bénévoles formés, d'un budget d'acquisition et des horaires d'ouverture suffisants
-  **Point lecture**
Service public proposant une offre régulière de prêt
-  **Bibliothèque ou médiathèque partenaire**
Convention sur une collaboration spécifique



Sources : Médiathèque départementale 2021
Réalisation : DGA AT / Service SIG - Réf : CG22xxx - Janvier 2022

BILAN 2016-2021

DÉVELOPPEMENT « TROISIÈME LIEU »

- Aide à la construction ou l'aménagement pour 67 communes (2,5 millions €)
- CDI : prêt du kit « 3ème lieu » (valeur 10 000 €)
- Médiathèque Pierresvives : 115 000 entrées/an
- Nouveaux services : prêts de jeux de société, casques VR, borne d'arcade, Sonic Chair, "Mini-bibs"...

ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ AU TERRITOIRE

- Favoriser le développement de réseaux: création de poste (Clermontais 43 500 € sur 3 ans), formations (collectives; journée des coordinateurs)
- Informatisation 32 communes pour 155 000€
- Journée rencontres Bénévoles (120 personnes/an)
- Collèges AET « Goût de Lire »; rencontres d'auteurs; prix des collégiens : 1 500 collégiens/an
- 380 000 €/an d'acquisition de collections pour le réseau, 310 000 prêts/an et un nouveau bibliobus !

PUBLICS SPÉCIFIQUES CIBLÉS

- Les Ados : évolution du prix des collégiens ; formation des personnels (escape game, journée consacrée aux « Années collèges »)
- La Petite Enfance : 1 000 personnes/an (formations, ateliers, collections avec l'Observatoire, et la création du dispositif Graines d'Histoires)
- Publics Empêchés : projet de la Fabrique A Lecture ; formation au Facile à Lire et ses outils ; formations ou collections consacrées aux DYS

DÉFENSE DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

- Journée de la Censure, formations, conférences, spectacles, ateliers, jeu vidéo « Chut! »....





AXE I L'ÉQUITÉ

METTRE LES INDIVIDUS AU MÊME NIVEAU EN PALLIANT
LES INÉGALITÉS ET LES DIFFÉRENCES

1. L'ÉQUITÉ

METTRE LES INDIVIDUS AU MÊME NIVEAU EN PALLIANT LES INÉGALITÉS ET LES DIFFÉRENCES

1.1 FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU

Adapter l'offre de la Direction de la Lecture Publique Départementale en fonction des spécificités des bibliothèques, des territoires et des acteurs locaux

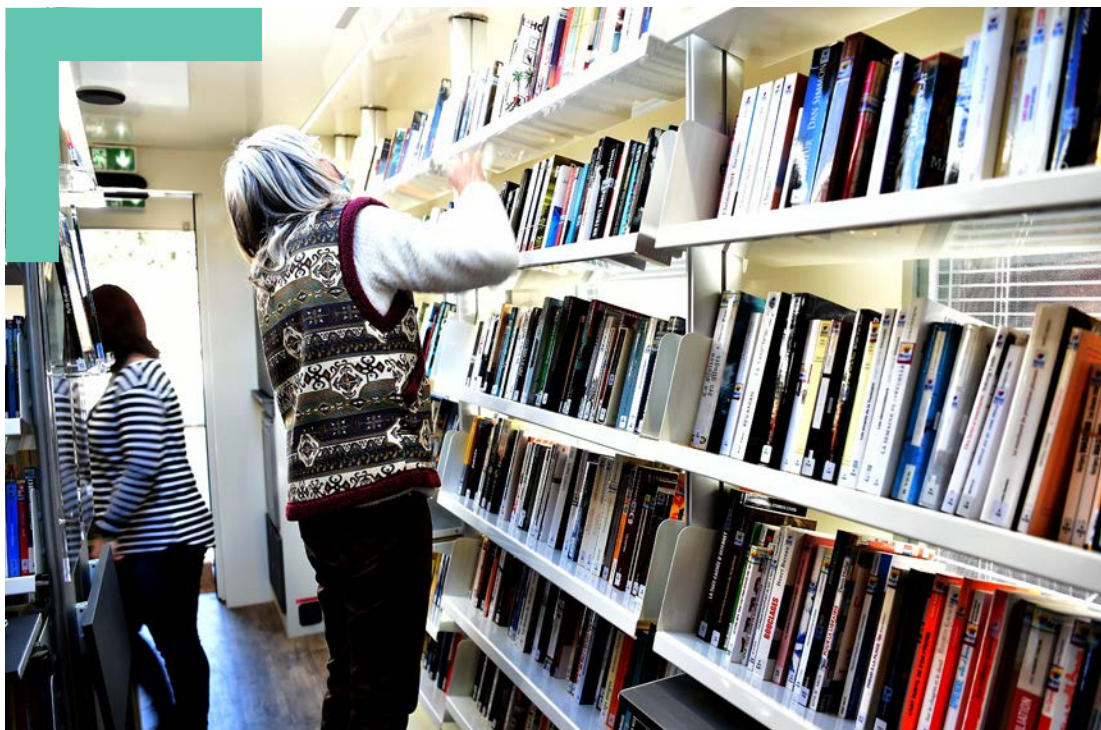
- Proposer un accompagnement et des formations aux élus afin de les sensibiliser aux enjeux du développement de la lecture publique sur leur territoire (Centre de Formation des Maires et des Elus Locaux et élus témoins)
- Accompagner les réseaux dans l'écriture et la mise en oeuvre de leurs schémas de développement de la lecture
- Renforcer la présence des formateurs sur le Département afin de répondre efficacement aux besoins du réseau, déconcentration des formations (rentrée littéraire, journées, srib)
- Développer des formations personnalisées, par niveau de compétences, à destination des professionnels (agents de la DLPD, réseau) et des usagers de Pierresvives (numérique, action culturelle, politique documentaire...), vers plus d'autonomie (niveau grand débutant, expert...)



1.2 COLLECTIONS ET DESSERTE DOCUMENTAIRE

Maintenir et renforcer la diversité des modes de desserte en l'adaptant aux différentes bibliothèques

- Innover et expérimenter des dessertes mutualisées (plusieurs communes sur une tournée de bibliobus/dépôt relais temporaire);
- Mettre en place une offre de collections pour des équipements en cours de création et des projets de bibliothèques temporaires (kit de démarrage)
- Développer de la complémentarité mutualisée et réciproque avec les partenaires (agence sociale...) en s'appuyant et faisant s'appuyer le réseau sur des structures et des dispositifs existants (mini bibliothèques/point relais, formation/information, boîtes à livres, réseaux Eole ou Canopé)
- Favoriser l'accès à la connaissance pour tous, à partir de nos fonds d'apprentissage (ToutApprendre, FLE, livres en langues étrangères, constitution de valises plurilingues...), travail de médiation volante
- Continuer à développer un service de prêt de matériel pour le réseau des bibliothèques mais également pour les usagers de Pierresvives (tablettes, kits jeux vidéo, PC...) et procéder à un renouvellement régulier de ces matériels





1.3 ACTIONS ET MÉDIATIONS CULTURELLES

Permettre à toutes les bibliothèques du territoire de proposer des offres culturelles de qualité pour l'ensemble des Héraultais, et développer nos actions en renforçant les partenariats

- Renforcer les liens avec les partenaires existants (DGA éducation, Hérault Sport...) et en créer d'autres (médiathèques du réseau Montpellier Méditerranée Métropole)
- Mettre en place des événements festifs ponctuels à Pierresvives et dans le réseau (numérique, cinéma...) de type journée des publics, des jeux vidéo, du cinéma...
- Renforcer les liens entre culture et social pour tous les publics et sur l'ensemble du territoire départemental, notamment pour lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme
- Développer davantage d'animations sur le quartier de la Mosson, hors les murs
- Soutenir le travail d'élocution auprès des jeunes et l'élargir aux MECS ou autre, envisager un concours d'éloquence

1.4 PROMOTION ET COMMUNICATION

Valorisation, information, accessibilité

- Construire un kit de communication autour de l'action culturelle (groupe action culturelle, logo, visuels, logiciels, affiches-types)
- Mettre en place un outil (annuaire et cartographie) d'identification des SIGB présents sur le territoire et des personnes ressources
- Optimiser la communication autour de notre offre de formation pour toucher davantage de structures
- Produire et partager de nouveaux supports numériques (webinaires, tutos...) pour une couverture optimale du réseau



1.5 OUTIL D'ÉVALUATION

Proposer des instruments fiables afin de mesurer l'impact de nos actions

- Sensibiliser à l'évaluation en bibliothèque et proposer des outils accessibles dans les domaines de l'action et de la médiation culturelles, de la formation et des collections (enquêtes, évaluations des prêts...)
- Proposer des accompagnements à l'utilisation des outils statistiques (SIGB, SCRIB...)
- Nouvelles conventions Culture/Territoire





AXE 2

L'INCLUSION

TRANSFORMER UN MILIEU POUR QU'IL S'ADAPTE À LA
DIVERSITÉ DES PERSONNES

2. L'INCLUSION

TRANSFORMER UN MILIEU POUR QU'IL S'ADAPTE À LA DIVERSITÉ DES PERSONNES

2.1 LE DIAGNOSTIC

Inventorier l'existant pour mieux cibler les besoins

- Réaliser un diagnostic global des actions existantes avec l'ensemble des bibliothèques et des partenaires actuels et potentiels
- Identifier les personnes et lieux ressources sur l'ensemble du territoire pour mettre en place une cartographie des compétences par secteurs





2.2 LES PUBLICS

Les accompagner, les associer, les former, les valoriser

2.2.1 Grand public

- Faire participer les publics à nos acquisitions par la mise en place d'un budget citoyen à hauteur de 15% de notre budget actuel
- Mieux accueillir et accompagner les primo-arrivants et les réfugiés en bibliothèque (alphabétisation, FLE...)
- Réaffirmer la mission d'accompagnement à l'éducation aux médias et à l'information (EMI) de la DLPD : mettre en place des outils, collections et médiations (notamment par l'entremise des Conseillers Numériques France Service) adaptés à ce projet

2.2.2 Public professionnel

- Développer davantage, au sein de Pierresvives, les accueils de groupes pour impulser des projets en co-construction avec les partenaires et le public des groupes concernés ; diffuser ces actions sur le territoire
- Impliquer les bibliothèques du territoire et mutualiser une réflexion sur l'action culturelle (formation, partenariat, outils...) tout en soutenant les projets émergents (créer un guide d'instruction)
- Mettre en place, à destination des EHPAD et/ou des bibliothèques déjà actives sur cette question une offre adaptée
- Développer et valoriser les collections et les fonds pour des structures accueillant de jeunes enfants (crèches, RAM, services hospitaliers, espaces jeunesse des médiathèques...). Accompagner les CDI pour élargir leur offre de services à ceux d'un troisième lieu (ingénierie et prêts de collections, équipements, mobiliers) pour tisser des échanges avec les bibliothèques municipales
- Accompagner directement les structures via l'intervention des bibliothécaires départementaux (référentes de territoire, unité médiation et plateau Pierresvives, réunions de secteurs adaptées/calibrées, formations spécialisées/personnalisées) en valorisant les dispositifs JUB (J'Emprunte Un Bibliothécaire) et SABU (Service d'Aide aux Bibliothèques d'Urgence)
- Renforcer la formation des bénévoles via une offre plus inclusive et mieux valoriser leur travail (notamment auprès de leur tutelle, avec remise de diplôme, médaille..., dans convention adhésion)
- Développer des groupes de travail participatifs avec le réseau, les partenaires et les institutions départementales autour de thématiques ciblées en fonction des besoins du territoire : partage des savoirs, partage des pratiques, partages des ressources (formations, personnel, collections) ; comités des bibliothécaires du réseau
- Créer un « kit de l'inclusion » global (fiches-outils, conseils ouverture au public, journée de l'inclusion pour le réseau...)



2.3 L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Positionner le numérique comme outil d'inclusion de médiation culturelle et sociale pour les publics

- Développer l'e-inclusion pour tous nos publics, poursuivre et renforcer nos actions envers l'accessibilité par la mise en place d'outils spécifiques et être facilitateur (handicap, DYS, illettrisme, publics éloignés et empêchés, seniors...)
- Oeuvrer contre la « fracture numérique », en offrant des collections en ligne, en associant les médiathèques du Département utilisatrices du service pour identifier et accompagner les besoins des usagers sur le territoire
- Former les agents et les publics aux logiciels libres et développer les formations informatiques de base (e-inclusion) afin de lutter contre l'illectronisme des professionnels salariés et bénévoles des bibliothèques
- Développer l'informatisation du réseau en dotant les bibliothèques d'ordinateurs réformés et en les accompagnant à leur utilisation professionnelle (logiciels métiers)
- Développer l'aspect tiers-lieux de Pierresvives en encourageant la création numérique et sa valorisation auprès des publics et en aménageant l'établissement. Mettre en place des formations et des actions tournées vers nos publics
- Décliner les propositions de la Médiathèque Pierresvives en lien avec le numérique sur le réseau, via les bibliothèques





AXE 3

L'EXPERTISE

MAÎTRISER ET CONNAÎTRE L'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES
ET DES OUTILS D'UN DOMAINE DONNÉ

3. L'EXPERTISE

MAÎTRISER ET CONNAÎTRE L'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES ET DES OUTILS D'UN DOMAINE DONNÉ

3.1 L'INNOVATION

Expérimenter sans cesse pour tendre vers l'excellence

- Imaginer et créer des outils et actions numériques itinérants sur le territoire pour un accès équitable au numérique (mise en service d'un bus numérique) et renforcer les partenariats avec les différents services du Département
- Développer, en collaboration avec le réseau, de nouvelles collections particulières : artothèque, prêts d'objets, platines et disques vinyles, robotique et programmation, mobiliers multimédia (fauteuils d'écoute musicale, borne arcade...)
- Sensibiliser aux enjeux de la pollution numérique et de l'économie de l'attention (et d'addiction) et initier les bonnes pratiques à destination des publics et des professionnels (élaborer une charte)
- Créer des supports interactifs des actions culturelles du territoire
- Inscrire davantage la DLPD comme un acteur de l'expertise et d'expérimentation (FabLab, tiers-lieux...) afin de diffuser l'innovation sur le territoire
- Améliorer l'accueil et la formation des nouveaux bibliothécaires de la DLPD et du réseau (« kit d'accueil », tutorat ou personne-ressource, journée d'intégration...)
- Proposer des conventions d'adhésion au réseau par objectifs pluri-annuels





3.2 COLLECTIONS ET SERVICES

Poursuivre l'élargissement de nos fonds et amplifier leur valorisation

- Assurer la pérennité de la présence des « images animées » sur notre réseau en valorisant la richesse et la diversité de son fond et en s'adaptant à l'évolution technologique des ressources (VOD, plus d'animations...)
- Continuer à développer notre offre autour des ressources numériques (applications, bouquet...) en direction des professionnels et du grand public et les valoriser par des actions de médiation
- Développer et améliorer nos outils de communication et de partage sur nos acquisitions et renforcer nos actions de formation et de valorisation (bibliographies, webinaires...)
- Renforcer le conseil, la diffusion et la médiation autour des collections : « prêts découvertes », lots de sélections thématiques, bibliographies, oeuvres de l'artothèque...

3.3 MÉDIATION ET COMMUNICATION

Reconnaître et faire connaître les forces de notre réseau et de nos partenaires

- Intégrer dans la médiation culturelle sa dimension sociale : développer les actions en direction des usagers des services sociaux (mini bibliothèques, supports de communication dans les PMI et autres)
- Financer les projets du réseau en particulier d'animation culturelle
- Accompagner les bibliothèques du réseau pour atteindre les publics adolescents
- Améliorer la communication sur les services et les offres de la DLPD : guide de présentation (version papier et numérique), communication sur le portail, mise en place d'outils thématiques pour les professionnels, schéma synthétisé
- Développer les partenariats et les collaborations pour identifier et valoriser les pôles d'excellence numérique du territoire
- Proposer une journée des publics à destination des usagers de Pierresvives afin de valoriser leur savoir-faire
- Poursuivre le développement des journées dédiées aux professionnels et aux bénévoles



3.4 COMPÉTENCES ET FORMATIONS

Former et conseiller élus, professionnels et bénévoles de notre réseau

Et faire de Pierresvives un laboratoire de compétences partagées

- Repenser l'organigramme de la DLPD pour valoriser la spécificité de Pierresvives
- Accompagnement et conseil auprès des élus : formation, présence de la direction sur le territoire pour les communes non équipées, sensibilisation et valorisation du statut des bénévoles
- Positionner la DLPD comme lieu-ressource en action culturelle (formation, outils...)
- Co-construire et accompagner les actions culturelles/ateliers sur la médiathèque Pierresvives et sur les bibliothèques du réseau
- Co-construire une desserte avec les partenaires : développer des partenariats avec plus de complémentarités logistiques
- Repenser les outils pour que chacun devienne acteur de son parcours de formation (plan de formation, arbres de compétences...)
- Maintenir et développer le niveau d'expertise en interne : formation des équipes/mutabilité pour rester force de proposition et s'adapter aux évolutions de la lecture publique ; proposer des formations aux agents pour professionnaliser notre approche auprès des différents publics de la DLPD
- Partager/valoriser les expertises des bibliothécaires bénévoles et salariés du réseau et de nos partenaires lors de nos formations
- Dans le cadre de la formation initiale et en complément des bibliothécaires formateurs, valoriser l'expertise des collègues du plateau de la médiathèque en les missionnant sur le territoire et encourager les stagiaires à venir à Pierresvives
- Oeuvrer pour que nos formations soient professionnellement reconnues et qualifiantes (implication de l'Association des Bibliothécaires Départementaux et de la DRAC)
- Co-construire les réseaux et les partenariats de formation (CNFPT, Médiad'Oc, université, Association des Bibliothécaires de France...)



Schéma départemental de la lecture publique 2023-2028



Département de l'Hérault - Création de mise en page : Atelier Départemental des Moyens Graphiques

